

Ça vaut le détour...



► Le Val au Cesne, patrimoine naturel

Patrimoine naturel d'exception, le Val au Cesne est un site paysagé de 960 hectares, classé depuis 1997. Entre vallée, plaines, bois, champs, prairies et vergers : à chaque saison son paysage. La verdure bat son plein au printemps et en été, ce qui permet de contempler de beaux camaïeux de verts. En automne la forêt endosse sa robe rousse et laisse tomber ses feuilles.

► Les vergers, nombreux sur le parcours

Le verger est représentatif du paysage local, cultivé pour le cidre ou pour les fruits de table. Les pommiers et poiriers de haute tige sont familiers du paysage cauchois. Les vergers en floraison confortent l'image emblématique du patrimoine paysagé et culturel de la Normandie. On peut les distinguer par leur forme : le poirier plus haut que large a la forme d'une pyramide, tandis que le pommier est plus trapu, arrondi ou triangulaire. D'autre part, les poiriers fleurissent avant les pommiers et leurs fleurs sont blanches, alors que celles des pommiers sont nuancées de rose.

► L'église de la Saint-Trinité à Mont de l'If

La particularité de cette église est son sas vitré qui permet d'admirer l'intérieur sans même y entrer. Cette église a été conçue en silex alignés et chaque angle est constitué d'un bel appareillage en pierre. Son clocher, du XIII^e siècle, fut rehaussé au XVII^e sous la forme d'une tour carrée. Les fenêtres gothiques de la nef datent du XIII^e siècle. Autrefois fermées par du verre transparent, elles le sont désormais par du vitrail contemporain. Dans cette église pleine de charme, les rayons du soleil font apparaître des scènes de la vie religieuse aux multiples couleurs.

INFOS CONSEILS

Autour d'Yvetot

Les clos masures, patrimoine naturel caractéristique du Pays de Caux que l'on retrouve nulle part ailleurs : ce sont des talus qui entourent le corps de ferme, plantés de hêtres, de frênes ou de chênes parfois centenaires. Les arbres fournissaient le bois pour la construction ou le chauffage. Ils permettaient également de protéger du vent et des regards les bâtiments disséminés dans le verger où pâturaient les animaux. Ils participent également à préserver la biodiversité.

RENSEIGNEMENTS

Yvetot Normandie Tourisme
8 Place Maréchal Joffre
76190 Yvetot

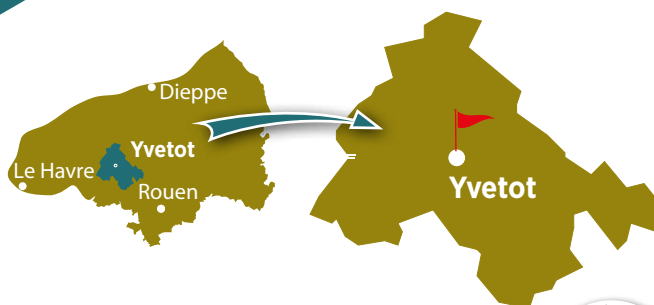
02 32 70 99 96

tourisme@yvetot-normandie.fr

yvetot-normandie-tourisme.fr

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif).
Intérêt local **Intérêt départemental**



Communauté de Communes Yvetot-Normandie Autour d'Yvetot

RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Document réalisé par la Communauté de Communes Yvetot Normandie avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime.
Crédit photo : ©YNT-G. Auger



RANDONNÉE À VÉLO

Circuit 1 Le Val au Cesne

Départ : Office de Tourisme Yvetot Normandie

29 km - 2h30

Difficulté

1

Circuit : Le Val au Cesne

Départ : Office de Tourisme - Yvetot

29km - 2h30

Difficulté

AVIS DU TOURISTE À VÉLO

Découverte d'un lieu d'exception : Le Val au Cesne, site aux paysages remarquables en toute saison. Vous aurez peut-être la chance de croiser le chemin d'une biche.

Quelques jolies montées pour les plus sportifs.

1 Au départ, prenez le rond-point et tournez à gauche direction Duclair. Passez devant l'Hôtel de Ville, au feu prenez à gauche rue St François, puis prenez à droite la petite sente et suivez la piste cyclable balisée pour rejoindre la rue d'Arques que vous emprunterez sur la gauche. A la prochaine intersection prenez à droite la rue de l'Etang et continuez tout droit jusqu'au prochain rond-point où vous rejoindrez la piste cyclable en allant vers la droite. Empruntez-la jusqu'à la rocade et traversez avant le rond-point en suivant le balisage pour rejoindre la contre-allée sur votre droite.

2 Prenez la prochaine route à gauche (D5) qui descend jusqu'à l'auberge du Val au Cesne et l'Asinerie. Peu après, prenez à gauche la D89 vers Mont-de-l'If.

3 Poursuivez sur 1,3 km, puis tournez à droite rue du Châtelet. Continuez jusqu'à la mairie (ancien manège). Redescendez à droite dans les bois par la D304 sur 1,7 km, et à la prochaine intersection prenez à droite direction Yvetot, puis à gauche la D89, en direction de la Folletière. Tenez la droite, suivez votre route sur un 5,2 km en passant devant un superbe colombar.

4 Au Val de la Haie tournez deux fois à droite. Remontez cette route sur 2,5 km à travers le Bois de Caux. Tournez à droite rue du Berfolet puis à gauche au niveau de la ferme.

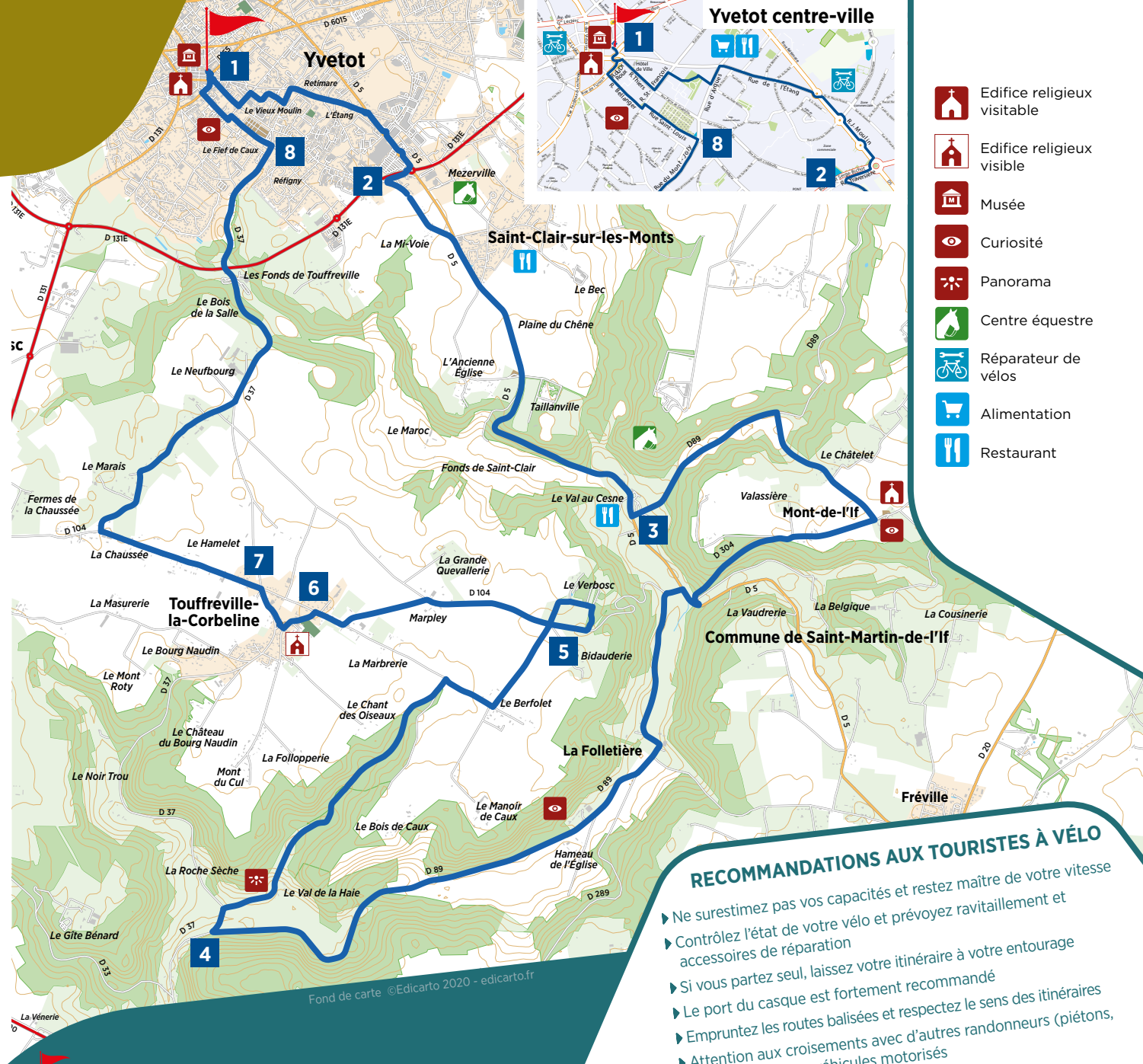
5 Au cédez-le-passage, tournez à droite afin d'effectuer la boucle autour du verger. Longez-le puis tournez à gauche direction Chemin du Verbosc. Vous tournerez deux fois à gauche. La boucle terminée, au cédez-le-passage, prenez à droite la D104 jusqu'à Touffreville-la-Corbeline.

6 Dans le village, au stop, tournez à gauche et passez devant l'église Saint-Martin et le cimetière puis tournez à droite rue de l'Eglise. Au bout de la rue, cédez-le-passage et allez tout droit.

7 A la prochaine intersection tournez à gauche direction Auzebosc (D104). Continuez sur 1,2 km et tournez à droite Route du Marais. Tenez la droite, sur 1,5 km. Au stop allez à gauche sur la D37 jusqu'à Yvetot.

8 Tournez à gauche direction le cimetière rue Saint-Louis. Au stop, tournez à gauche, puis aussitôt à droite en passant devant la Fontaine Saint-Louis. Continuez tout droit vers l'église Saint-Pierre. Tournez à droite rue du Dr Roux. Au rond-point tournez à gauche pour revenir au point de départ, l'Office de Tourisme Yvetot Normandie et le musée Municipal des Ivoires d'Yvetot.

Balisage du circuit :



Le drapeau sur la carte indique le point de départ.

Vous y trouverez un panneau où figurent toutes les informations relatives à l'offre cyclotouristique d'Yvetot Normandie. Pour parcourir ce circuit, suivez les indications du topoguide et le balisage correspondant.

RECOMMANDATIONS AUX TOURISTES À VÉLO

- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les routes balisées et respectez le sens des itinéraires
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT) ou véhicules motorisés
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- En période de chasse, soyez prudents